

# SONY

DU 1ER DÉCEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2016

## Brillez pour les fêtes avec le Xperia™ XA



*free*

 Lors de vos appels, il est recommandé d'utiliser le kit piéton.



### XPERIA XA

\*Voir modalités de l'offre au dos.

DAS : 0,473 W/kg. Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg.



## Offre Sony – « 50€ remboursés sur votre Smartphone Xperia™ XA »

Offre valable du 01/12/2016 au 31/12/2016 inclus

### POUR PARTICIPER

1

Pour l'achat d'un mobile Sony Xperia™ XA éligible à l'offre uniquement chez Free mobile, (hors marketplace)\*, en France métropolitaine (Corse comprise) **entre le 01/12/2016 et le 31/12/2016**, Sony Mobile vous rembourse 50€ TTC sur le prix d'achat de votre mobile (dans la limite du prix payé).

\*boutique en ligne d'un revendeur indépendant hébergée par un site marchand.

2

Pour bénéficier de votre remboursement complétez le bulletin ci-dessous en lettres majuscules et joignez :

- La copie de votre facture d'achat ou ticket de caisse en entourant la date, la référence et le prix TTC de votre mobile Sony Xperia XA.

- L'original du code SI de votre mobile Sony Xperia XA à découper sur l'emballage, conforme à l'exemple ci-contre et figurant dans la liste suivante : 1303-0350 ; 1303-0347 ; 1303-0342



- Un IBAN BIC (présent sur votre relevé d'identité bancaire) et émanant d'une banque issue du territoire français.

3

Envoyez le tout, sous pli suffisamment affranchi au plus tard le 15/01/2017, à l'adresse postale de l'opération :

**50€ REMBOURSES SONY XPERIA XA  
OPERATION N° 9214  
13 766 AIX EN PROVENCE CEDEX 3**

Vous recevrez votre remboursement de 50€ correspondant à l'achat de votre du produit indiqué sur votre ticket de caisse ou votre facture par virement bancaire ou par lettre-chèque (si vous avez omis de joindre votre IBAN-BIC) dans un délai de 4 à 6 semaines environ à compter de la réception de votre dossier complet et conforme.

Pour toute question ou si vous rencontrez des difficultés lors de votre inscription sur le site, vous pouvez nous contacter au 01 78 40 51 43 (Appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et jusqu'à 17h30 le vendredi.

Offre valable du 01/12/2016 au 31/12/2016 pour les personnes physiques majeures résidant en France Métropolitaine (Corse comprise) pour un achat effectué hors market-place et hors opérateur de téléphonie mobile, non cumulable avec toutes autres promotions en cours et limitée à une seule demande de remboursement par foyer (même nom, et/ou même adresse, et/ou même IBAN-BIC). Frais de participation à la charge des participants. Toute demande incomplète, illisible, falsifiée, raturée ou non-conforme aux présentes conditions sera considérée comme nulle. La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants. Conformément à la Loi «Informatique et Libertés» du 06/01/1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations qui les concernent, qu'ils peuvent exercer sur simple demande écrite à l'adresse de l'opération.

Sony est une marque commerciale ou une marque déposée de Sony Corporation. Xperia™ est une marque commerciale ou une marque déposée de Sony Mobile Communications AB. Toutes les autres marques commerciales ou marques déposées sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. © 2016 Sony Mobile Communications RCS de Nanterre 390 711 323, 49-51 Quai Dion Bouton, 92800 Puteaux, France.